



Colloque

La femme est-elle un homme politique ordinaire ?

Jeudi 8 Mars 2012

Evry

Animé par

Bernard PRADINAUD, *journaliste*



Journaliste depuis 1971.

Grand reporter au service de politique intérieure d'Antenne 2, puis de France 2, il a aussi présenté toutes les éditions du journal télévisé, entre 1973 et 1991.

De 1992 à l'an 2000, il circule entre France 3, RFO, TV5 Monde et à partir de l'an 2000, il réalise des documentaires pour différentes chaînes.

Il termine en ce moment un film qui traite des droits de la femme, à travers le portrait de quatre femmes assorti de commentaires de personnalités qualifiées.

En partenariat avec



<http://www.fees91.fr/>

Ouverture par Philippe HOUDY, Président de l'Université d'Evry

Introduction

Sociologue français spécialiste des relations sociales au travail, directeur de l'Observatoire des discriminations .
Il présentera les grandes caractéristiques de l'action des femmes en politique: données sociologiques, statistiques ainsi qu'un « modèle » de la femme politique .



**Jean-François
AMADIEU**

Première table ronde : « Parcours et regards sur les femmes politiques »

**Sylvianne
VILLAUDIÈRE**



Directrice fondatrice du cabinet Alliantis, Fondatrice de Femmes, Débat et Société, ancien membre de section du Conseil Économique et Social.
Comment les femmes perçoivent-elles les questions sociétales? Existe-t-il une sensibilité particulière des femmes à ces questions ?

Rama YADE



Ancienne Secrétaire d'Etat aux droits de l'Homme puis aux sports, conseillère régionale d'Ile de France, conseillère municipale de Colombes et Vice-Présidente du Parti radical .
Comment rester femme et se faire entendre dans un univers d'hommes ? Comment garder son authenticité et défendre ses valeurs?

**Vincent
DELAHAYE**



Sénateur de l'Essonne et Maire de Massy, il a exercé chacun des mandats locaux. Cette expérience lui a permis d'observer l'action des femmes en politique.
Quel regard porte un homme politique sur les femmes politiques et quelles évolutions la politique connaît-elle depuis que les femmes s'engagent d'avantage ?

**Marie-Thérèse
LEROUX**



Maire de Richarville, commune du Sud Essonne, vice présidente de la communauté de communes du Dourdannais et de l'Union des Maires de l'Essonne.
Femme-maire : comment concilier ces différentes missions? Quels rapports les femmes entretiennent elles avec les hommes en politique?

Deuxième Table Ronde : « Quelles perspectives et propositions? »

Président du Conseil général de l'Essonne depuis mars 2011, élu depuis 1998.

Lutter pour une meilleure représentation des femmes en politique c'est également lutter contre les discriminations. Quels outils et politiques une collectivité peut-elle mettre en place pour atteindre ces objectifs?



**Jérôme
GUEDJ**

Présidente fondatrice des *Marianne de la diversité*, elle a vécu différentes expériences en cabinet ministériel. Elle est membre du Modem.

Comment concilier diversité et parité? Comment les partis politiques peuvent-ils s'engager dans ce combat?



**Fadila
MEHAL**

Chef d'entreprise, elle dirige deux Intermarchés en Essonne, elle est également membre du bureau de la CCI et du réseau Femmes chefs d'entreprises de l'Essonne.

Femme et politique/Femme et entreprise comment permettre une meilleure représentation des femmes dans ces lieux de « pouvoir » ?



**Annick
BODIN**

Avocate et Conseillère Régionale d'Ile de France, elle s'est engagée parmi les premières lors de la création des Féés.

Plus de 10 ans après l'adoption de la parité en France, la représentation des femmes en politique est toujours insuffisante. Les Féés interpellent les candidats à la présidence de la République sur leurs engagements.



**Faten
HIDRI**

Conclusion

**Didier
MAUS**



Universitaire, spécialiste du droit constitutionnel et des institutions de la Vème République. Il a travaillé à de nombreuses reprises aux projets de révisions et de modernisations des institutions.

Quelle place la Vème accorde-t-elle aux femmes et comment améliorer la représentation féminine?



L'association des Femmes Elues de l'Essonne Solidaires (Fées) est une association essentiellement composée de femmes élues locales qui souhaitent faire progresser la place des femmes en politique et travailler sur leur spécificité, si elle existe.

Partant du constat que nous devons la reconnaissance de la place que nous occupons aujourd'hui en politique à l'implication de celles qui nous ont précédées et qui ont permis de faire en sorte que les femmes soient entendues sur la scène politique, nous agissons pour faire progresser notre rôle, nos actions et donner une plus grande visibilité aux femmes politiques.

Nous souhaitons mener cette réflexion dans un esprit d'ouverture et de débat, tant avec les hommes politiques, avec lesquels nous affirmons notre totale complémentarité, qu'avec l'ensemble des familles politiques et des secteurs d'activités qui font notre société. Les femmes sont aujourd'hui présentes à tous les niveaux de décisions et il est indispensable de ne pas segmenter les actions en les limitant à un secteur de la sphère sociale : l'intérêt est bien de s'unir pour avancer.

Nos propositions pour une meilleure représentation des femmes en politique et pour le renouvellement de la classe politique

- ★ Imposer la parité entre candidat et suppléant aux élections législatives et sénatoriales (au scrutin uninominal) comme c'est le cas aux élections cantonales depuis 2008;
- ★ Limiter le cumul de mandats dans le temps à trois mandats successifs dans la même fonction, quel que soit le mandat (maire, conseiller général, conseiller régional, député, sénateur);
- ★ Imposer aux partis politiques, pour les élections législatives et sénatoriales (au scrutin uninominal), un nombre égal de candidats hommes et femmes titulaires par département en fonction du nombre de circonscriptions ou de sièges à pourvoir sous peine d'irrecevabilité des candidatures;
- ★ Prévoir l'instauration d'une allocation spécifique de garde d'enfant pour les élus tenus d'assister à des réunions tardives dans le cadre de leurs missions, quelque soit le mandat (même pour les élus non indemnisés) à condition que la situation familiale le justifie;
- ★ Embargo sur les réunions matinales (avant 8h) et tardives (après 22h) pour permettre de concilier temps politique, vie familiale et activité professionnelle.

Remerciements à Bernard PRADINAUD, nos intervenants et l'Université Evry